



Déclaration Situation Economique de GRDF CSE-C DU 22 JUIN 2023

L'année 2022 est particulière du fait du contexte de crise énergétique, de sobriété énergétique, de hausse des prix du gaz et de l'incertitude autour de l'approvisionnement en gaz.

En effet, entre le budget prévisionnel 2022 et le réalisé, on note un effet climat plus important qu'à l'accoutumée avec -17 TWh soit -139 millions d'euros, et un effet volume à -150 millions d'euros. La Direction ne peut donc pas utiliser ces arguments pour faire pleurer dans les chaumières. Ces deux effets sont complètement compensés par le tarif.

Concernant le suivi du solde clients, on observe un retrait complémentaire entre 2021 et 2022 de - 81 262 clients. Ce retrait a un impact modéré sur l'entreprise car, pour l'instant, cette baisse se concentre sur le segment des plus petits usagers (T1).

L'évolution des effectifs moyens payés montre un décalage entre le prévisionnel et le réalisé de - 72 agents. Ce décalage s'opère sur le second semestre 2022. L'explication habituelle de la Direction est que l'hypothèse budgétaire se fait à taux plein des postes. Mais rappelons si cela est nécessaire que ce personnel est essentiel pour assurer la bonne marche de l'entreprise. La CGT appelle donc la Direction à coller au plus près des hypothèses qu'elle avance elle-même.

Les charges de personnel présentent un écart de - 8 millions d'euros entre le réalisé 2021 et le réalisé 2022. L'augmentation des salaires et traitements de pour 52 millions d'euros est largement modérée par la baisse des avantages personnels non décaissables mais aussi par l'absence de participation et une baisse de l'intéressement à cause de critères non atteints (volontairement inatteignables ?).

Le budget d'investissements prévu pour 2022 a été atteint à 99%. La baisse des raccordements et la fin du programme Gazpar, bien que légèrement décalé dans le temps, sont compensés par une hausse significative sur la partie biométhane et GNV.

GRDF parvient parfaitement à financer ses investissements sur ses fonds propres à hauteur de plus d'un milliard d'euros. Les problèmes arrivent quand l'entreprise doit verser des dividendes importants à l'Actionnaire. Les 519 millions d'euros de dividendes versés en 2022, avec tous les éléments précités, ont obligé GRDF à contracter deux emprunts de 125 millions d'euros chacun auprès d'Engie pour boucler l'année... Une aberration !

L'année 2023 ne s'annonce pas mieux, notamment avec le climat chaud constaté en début d'année, la poursuite de la sobriété énergétique et l'inflation galopante. Le budget 2023 est clairement optimiste...

2022 et 2023, des années particulières. Quoique... La direction doit arrêter de dépasser les «BORNE» !

Il est hors de question que les agents payent les pots cassés des choix de l'entreprise et du groupe. Oui, GRDF est une entreprise qui bénéficie des avantages d'un monopole naturel et d'un modèle économique stable et sécurisé par le tarif. La rentabilité 2022 est d'ailleurs une nouvelle fois supérieure à la norme prévue par le tarif, principalement en raison de la sous-consommation de l'enveloppe des charges de fonctionnement, et ce alors qu'il s'agit d'une année qui fera référence dans le cadre des négociations autour du prochain tarif.

L'entreprise souffre des arbitrages au seul profit de l'actionnaire, et c'est ce qui doit changer !
Dernière en date : **GRDF acte une remontée de dividendes à hauteur de 365 millions d'euros pour l'Actionnaire en 2023**. Cela a été décidé et validé lors de la dernière Assemblée Générale... Cela représente **1 million d'euros par jour** !

Dans le même temps, **elle octroie dans sa grande générosité une enveloppe de 27 millions d'euros pour l'intéressement**, ce qui équivaut à **6,56 euros par jour et par agent**, et seulement si 100% des critères sont atteints...

Les agents apprécieront, eux, qui chaque jour interviennent pour faire vivre le Service du Gaz chez les Usagers et faire vivre l'entreprise !